

## FAQ

### Exécution des marchés : Bénéficiaire, Bon de commande, Echange Région, FSE +, Parcours pédagogique, Règlement cahier des charges.

N° ligne	Catégorie	Sous-catégorie	Question	Réponse
<b>Bénéficiaire</b>				
1	Bénéficiaire	Eligibilité	Pour les stagiaires mineurs placés, le document de placement suffit-il ?	Pour les mineurs, il faut le document du représentant légal.
2	Bénéficiaire	Eligibilité	Les demandeurs d'emploi hors région sont ils acceptés ? Une domiciliation en Occitanie est-elle obligatoire ?	Il n'y a pas de critère de localisation des demandeurs d'emploi dans l'accès à la formation.
3	Bénéficiaire	Eligibilité	Une personne en contrat de sécurisation professionnelle peut-elle intégrer une formation du Plan Régional de Formation ?	Oui, le candidat en CSP a un statut de demandeur d'emploi de droit commun. En revanche, l'OF doit prendre l'attache du conseiller Pôle Emploi du candidat pour vérifier sa situation.
4	Bénéficiaire	Sécurité sociale	Peut-on inscrire un stagiaire avec un numéro de sécurité sociale fictif (qui permet de travailler et d'être inscrit à Pôle Emploi).	Dans SIGMA, il est possible d'inscrire un stagiaire sur SIGMA avec un n° de sécurité sociale provisoire (NIA) ou bien de façon exceptionnelle de saisir un n° commençant par 3, 4, 7 ou 8. Voir fiche process "SIGMA_INSCRIPTION DES STAGIAIRES" sur <a href="https://www.laregion.fr/-Education-orientation-formation-emploi-">https://www.laregion.fr/-Education-orientation-formation-emploi-</a>
5	Bénéficiaire	Sécurité sociale	Lorsqu'un stagiaire a un accident de trajet ou encore un accident de travail lors de sa période en stage entreprise. Qui établit la déclaration et qui l'adresse à CPAM ?	L'organisme est l'interlocuteur privilégié du stagiaire. A ce titre, il établit les déclarations et adresse les arrêts à la CPAM.
6	Bénéficiaire	Sécurité sociale	Un candidat a fait une demande de N° de sécurité sociale provisoire. Peut-il intégrer le dispositif ou doit-il attendre la validation de son affiliation ?	Avec un NIR (N°identité nationale) provisoire, l'inscription est possible sur SIGMA.
7	Bénéficiaire	Sécurité sociale	Si un stagiaire n'est pas français mais qu'il possède un numéro de sécurité sociale étranger	De façon exceptionnelle, soit en cas d'absence de NIR ou de NIA, il faut saisir un NIR composé d'une chaîne numérique de 13 caractères et commençant par 3,4,7 ou 8 ex : 77777777777777 clé 77 Au moment de la validation de cette chaîne de caractères, le message d'erreur suivant va apparaître : "Vous avez saisi un NIR provisoire : veuillez cliquer sur le bouton "Enregistrement sans AGORA" afin de poursuivre l'enregistrement du stagiaire" ; puis cliquer sur le bouton "enregistrement sans AGORA" A la fin de fin de l'enregistrement de la fiche stagiaire un message d'erreur intervient mais qui n'empêche ni l'inscription de ce stagiaire dans SIGMA ni le transfert vers DEFI (si ce dernier peut prétendre à la rémunération Région).
8	Bénéficiaire		Un stagiaire avec bracelet électronique a abandonné son parcours de formation du jour au lendemain et a disparu de la circulation : plus à son adresse, plus joignable. Que doit faire l'organisme ?	L'organisme de formation doit informer le prescripteur. Ce dernier fera le lien avec les services pénitentiaire car souvent les prescripteurs ont des référents justice et des conventions de partenariat avec l'administration pénitentiaire dans le cadre du suivi de la personne.
9	Bénéficiaire		Un stagiaire est en cours de changement de sexe et souhaite apparaître sous son nouveau prénom et civilité.	Il faut changer son nom dans DEFI pour la rémunération et sur SIGMA.

## FAQ

### Exécution des marchés : Bénéficiaire, Bon de commande, Echange Région, FSE +, Parcours pédagogique, Règlement cahier des charges.

N° ligne	Catégorie	Sous-catégorie	Question	Réponse
<b>Bon de commande</b>				
10	Bon de commande		Sur le bon de commande N°xxx un site n'apparaît pas alors que c'est le lieu de l'action du mandataire. Il nous est donc impossible d'effectuer la saisie des informations collectives.	Vous devez d'abord saisir la demande de modification de site sur l'action. Une fois la demande validée par nos services, vous pourrez demander l'ajout du site sur la composante.
11	Bon de commande		Pour les bons de commande en entrées et sorties permanentes, faut-il obligatoirement indiquer des dates de sessions ou uniquement celles des informations collectives ?	Il faut nécessairement saisir au minimum une session par site et par BDC et au minimum une date d'information collective pour cette session (4 sont recommandées).
12	Bon de commande		Sur les BDC, dans la catégorie de l'action, que veut dire CDE 1 ?	CDE 1 signifie "Commande 1".
13	Bon de commande		Peut-on changer le nombre de places ? Si en fonction d'acquis de droit ou d'allègement nous pouvons inscrire 1 ou 2 stagiaires de plus que le nombre de places données par la Région ? Comment cela se passe-t-il par rapport au nombre de places initial ?	Pour les bons de commande au forfait parcours, il n'est pas possible de faire entrer plus de stagiaires que de places (forfaits) commandées. On commande des forfaits. Une précision : si le stagiaire sort pendant le délai de rétractation, la place (le forfait) n'est pas décompté.  Pour les bons de commande en heures (heures stagiaire ou heures groupe), il est possible de faire entrer plus de stagiaires que de places théoriques commandées sans pour autant dépasser le nombre d'heures commandées. On commande des heures.
14	Bon de commande		Faut-il saisir tous les stagiaires pour ouvrir un bon de commande ?	Avant d'ouvrir un bon de commande, vous devez vous assurer qu'il y ait au moins un stagiaire entré en formation.
15	Bon de commande		En cas de BDC multi-composantes, peut-on revenir sur la planification : saisie effectuée, "au regard des besoins du financeur" ?	Impossible de supprimer une session dans SIGMA. Soit les effectifs sont mis à 0 et éventuellement la session d'une autre composante est programmée Soit le calendrier de la session est modifié.
16	Bon de commande	Ajout de composantes	Est-il possible d'ajouter une composante en cours de marché si cela rentre dans l'intitulé du lot ?	Oui, il est possible d'ajouter une composante dans le respect du périmètre du lot. cf Art. 3.1.1 CCTP. Il faut cependant que cette composante n'entre pas en concurrence avec des composantes proposées par d'autres attributaires du lot. La Région se réserve le droit d'y donner une suite favorable ou non.
17	Bon de commande	Élection de délégués	Sur le marché précédent, il était indiqué une obligation d'organiser des élections de délégués des stagiaires à partir de 200h de formation. Le nouveau cahier des charges ne fait pas mention de cette obligation mais le code du travail l'impose à compter de 500h (Article R6352-9) Qu'en est-il pour le Plan Régional de Formation 2023-2026 ?	Effectivement c'est le code du Travail qui s'applique : obligation d'organisation des élections des délégués à partir de 500H de formation.
<b>Echange région</b>				
18	Echange Région		Avons-nous des contacts à appeler en direct ?	Les référents pédagogiques et administratifs sont listés dans l'onglet "Caractéristiques" de chaque bon de commande.
19	Echange Région		Comment connaître les coordonnées des référents sectoriels ?	Les référents pédagogiques et administratifs sont listés dans l'onglet "Caractéristiques" de chaque bon de commande.

## FAQ

### Exécution des marchés : Bénéficiaire, Bon de commande, Echange Région, FSE +, Parcours pédagogique, Règlement cahier des charges.

N° ligne	Catégorie	Sous-catégorie	Question	Réponse
<b>Parcours pédagogique</b>				
20	Parcours pédagogique	Attestation d'inscription	Les attestations d'inscription de formation KAIROS doivent-elles être signées et données aux DE ?	Non, les DE ont toutes les informations dans leur espace personnel.
21	Parcours pédagogique	Autoformation	Comment justifier la présence des stagiaires ?	Le stagiaire doit émarger électroniquement pour les séances d'autoformation.
22	Parcours pédagogique	Autoformation	Quel est le taux d'autoformation maximum (nombre total d'heures) pour un stagiaire sur projet pro ?	Le CCTP, page 34, prévoit de l'autoformation à hauteur maximale de 20 % des heures centre totales.
23	Parcours pédagogique	Durée de formation	Pour les actions non certifiantes, la durée maximum en centre et en entreprise est de 600 h selon le tableau des obligations. Question : les parcours ne doivent pas dépasser 600 heures en centre, mais non au total ?	L'organisme de formation doit se conformer au point II-1 du CCTP et adapter son parcours à 600h (centre et entreprise), sans pour autant réduire de manière significative les modules transverses.
24	Parcours pédagogique	Eligibilité	Identification stagiaire, mineur non émancipé : si le nom du parent qui complète l'autorisation parentale est différent du stagiaire mineur, faut-il envoyer un autre document ? Si oui, lequel et quel nommage pour le fichier ?	Il convient de transmettre tout document prouvant que le signataire a bien l'autorité parentale. Le nommage sera : NOM PRENOM du STAGIAIRE _ AP
25	Parcours pédagogique	Eligibilité	Temps partiel: Est-il possible de demander un temps partiel Projet Pro dans le cas où le stagiaire a un contrat de travail de 15h ? Dans le CCTP, nous avons : « Le titulaire aura la possibilité de mettre en place des parcours à temps plein et des parcours à temps partiel quand la situation du stagiaire le justifie, selon le principe de l'individualisation des parcours. »	Il est possible de cumuler un stage et un emploi à temps partiel. En vertu de l'article L3121-36 du Code du travail, l'horaire de travail hebdomadaire ne doit pas dépasser 44 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives.
26	Parcours pédagogique	Eligibilité	Un candidat mineur avec un contrat PACEA avec la MLJ, peut-il être éligible pour PROJET PRO ?	Concernant la prescription sur Projet pro, la Région considère que s'il n'y a pas d'autre dispositif d'accompagnement des mineurs (E2C, ETRÉ, Promo 16/18, EPIDE, CEJ, etc.) disponible sur le territoire, l'orientation après un suivi significatif dans le cadre d'un PACEA pourrait être envisagée. Le CEJ est à privilégier par rapport à un PACEA. La temporalité d'un accompagnement en amont se fait en fonction de l'appréciation du conseiller.
27	Parcours pédagogique	Emargement	Comment gérer l'émargement des heures pouvant être effectuées le week-end ou les jours fériés pour les formations du groupe emploi (code GFE) Tourisme et Loisirs ?	Pour ces formations spécifiques, celles-ci peuvent faire l'objet d'un émargement électronique, avec une attention portée sur la définition des plages horaires - pour tenir compte des week-ends et jours fériés.
28	Parcours pédagogique	Emargement	Comment sont signalés les heures de repos sur les feuilles d'émargement ?	Seules les présences sont affichées sur les feuilles d'émargement transmises dans SIGMA - en vue de la facturation.
29	Parcours pédagogique	Emargement	Doit-on entrer dans les dates de formations les heures en entreprises ?	Oui, les heures doivent être déclarées mensuellement, même si elles ne sont pas payées.
30	Parcours pédagogique	Enquête fin formation	Sur le PRF 2019 Les champs demandés dans l'enquête de fin de formation sont retrouvés dans l'enquête 3 mois et 6 mois notamment si le stagiaire a eu une certification. Est-ce normal ?	Dans le PRF 19, les enquêtes à la sortie, à 3 et 6 mois sont toutes identiques.

## FAQ

### Exécution des marchés : Bénéficiaire, Bon de commande, Echange Région, FSE +, Parcours pédagogique, Règlement cahier des charges.

N° ligne	Catégorie	Sous-catégorie	Question	Réponse
31	Parcours pédagogique	Entrée en formation	Lorsque l'on a plusieurs sessions de recrutement pour un nombre de place limité, peut-on mettre "peut-être" au lieu de "oui" ou "non" ?	Vous ne pouvez inscrire sur une session de formation, que le nombre de stagiaires prévus. Il est possible de mettre un DE sur une liste d'attente après l'information collective ou le RV individuel, lors de la saisie des résultats de l'information collective. Par contre, lorsqu'il est positionné sur une formation, on saisit l'entrée en formation "oui" ou "non".
32	Parcours pédagogique	Entrée en formation	Il faut 8 stagiaires minimum en qualifiant lors des 5 premiers jours pour un même bon de commande ? Ou peut-on utiliser plusieurs bon de commande ? Et intégrer des stagiaires qui ont une autre source de financement ?	L'effectif minimum de 8 stagiaires ne concerne que les actions financées à l'heure groupe via le dispositif Occitanie e-formation (parcours qualifiant et compétences +). Cet effectif minimum est appliqué pour chaque session de formation (un bon de commande peut prévoir plusieurs sessions).
33	Parcours pédagogique	Entrée en formation	Est-ce que le nombre de 8 stagiaires minimum est aussi nécessaire pour compétences plus ?	L'effectif minimum de 8 stagiaires ne concerne que les actions financées à l'heure groupe via le dispositif Occitanie e-formation (parcours qualifiant et compétences +).
34	Parcours pédagogique	Fin de formation	La date de fin est obligatoire pour toute action qui s'ouvre dans SIGMA. Cependant elle ne reste que prévisionnelle puisque qu'à la suite du positionnement elle peut différer. Nous sommes toujours dans l'obligation de faire le suivi administratif dans KAIROS pour le suivi du stagiaire par le pôle emploi. Qu'en est-il exactement ? Devons-nous saisir une date de fin prévisionnelle puis faire un mail au prescripteur pour actualiser l'information ? Ou devons-nous attendre la fin du positionnement pour l'inscrire sur la formation avec les bonnes dates ?	Lors de la saisie des résultats de l'information collective ou des résultats individuels, pour les Candidats retenus, vous devez vérifier et si besoin, modifier les dates de début et de fin.
35	Parcours pédagogique	Fin de formation	Où trouve-t-on le modèle de bilan de fin de stage à déposer dans le cadre d'un co-financement FSE ?	Il n'existe pas de modèle type.
36	Parcours pédagogique	Fin de formation	Pour clôturer un bon de commande du PRF 19, existe-t-il un modèle de Bilan de fin de bon commande récent ?	Il n'y pas de document type de bilan de fin de bon de commande. L'organisme de formation peut utiliser son propre modèle. Les bilans sont déposés dans SIGMA.
37	Parcours pédagogique	Information collective	Que faire lorsque la formation ne peut pas se faire par manque de candidats ?	Après vous être assuré de l'ensemble des démarches permettant de faire connaître votre action aux publics (contact Service territorial de la Région, Pôle Emploi, ensemble du SPRO, internet, presse, réseaux sociaux...) et avoir proposé plusieurs créneaux d'informations collectives, si cela ne vous permet pas d'avoir le nombre suffisant de candidats pour démarrer, alors vous pouvez soit décaler l'ouverture, soit faire une demande d'annulation de bon de commande dans SIGMA.

## FAQ

### Exécution des marchés : Bénéficiaire, Bon de commande, Echange Région, FSE +, Parcours pédagogique, Règlement cahier des charges.

N° ligne	Catégorie	Sous-catégorie	Question	Réponse
38	Parcours pédagogique	Information collective	Les candidats qui participent à une information collective reçoivent-ils le résultat sur leur espace pôle emploi une fois la saisie des résultats par l'OF sur KAIROS?	Le demandeur d'emploi, inscrit à Pôle emploi, une fois authentifié (n° identifiant + code personnel) peut se positionner directement en ligne sur des rendez-vous d'informations collectives ou rendez-vous individuels, proposés par l'organisme de formation. Ces offres de formation sont issues du réseau des Carif-Oref. En cas d'absence de plage de rendez-vous, il peut contacter l'organisme de formation via un lien mail ou téléphone qui lui est proposé. NB - Les Demandeurs non-inscrits, radiés ou non demandeurs d'emploi n'ont pas accès à la prise de RDV individuel ou collectif même s'ils disposent d'un espace personnel. Le demandeur d'emploi peut suivre toutes ses demandes de rendez-vous d'information pris avec un organisme de formation, depuis son tableau de bord « Mon suivi de formation ». Celui-ci est accessible, depuis son espace personnel.
39	Parcours pédagogique	Information collective	Comment faire si nous indiquons "retenu" suite à une information collective mais que la personne ne se présente pas le jour de l'entrée en formation ?	Vous devez saisir une absence à l'entrée en formation, avec choix d'un motif, dans la liste déroulante.
40	Parcours pédagogique	Positionnement	La sélection et le positionnement des candidats peuvent-ils être communs ?	Non, ce sont bien deux étapes différentes : la sélection est préalable à la formation, le positionnement s'effectue dans le cadre de la phase d'intégration dans l'action de formation.
41	Parcours pédagogique	Poursuite de parcours	Qu'en est-il d'une personne qui redouble et qui était déjà sur un financement Région : peut-on de nouveau l'inscrire sur une place région sans faire de demande de prescription dérogatoire ?	Oui c'est possible, il n'y a plus de demande de dérogation. Vous pouvez donc l'inscrire sur une nouvelle place mais théoriquement, cette personne ne prendra que très peu d'heures sur le bon de commande car elle ne devrait pas refaire un parcours complet mais suivre uniquement certains modules (parcours individualisé).
42	Parcours pédagogique	Poursuite de parcours	La fiche navette est-elle nécessaire pour une poursuite vers le dispositif Forpro Sup ?	Non. La fiche navette n'est pas nécessaire pour une poursuite vers le dispositif Forpro Sup.
43	Parcours pédagogique	Prescription - Prescripteur - candidature spontanée	Quelle est exactement l'attestation de Pôle Emploi demandée auprès du demandeur d'emploi avec les bons éléments ?	Tout justificatif Pôle Emploi comprenant le N°Pôle Emploi, la date d'inscription et la catégorie.
44	Parcours pédagogique	Prescription - Prescripteur - candidature spontanée	Comment récupérer la fiche de prescription dématérialisée si le conseiller ou le stagiaire ne nous l'envoient pas ?	La fiche de prescription n'existe plus. Les données KAIROS accessibles sont le numéro d'identifiant, le nom, prénom, les coordonnées et le commentaire.
45	Parcours pédagogique	Prescription - Prescripteur - candidature spontanée	Comment obtenir une prescription lors d'une candidature spontanée ?	Si votre dispositif le permet, vous n'avez pas besoin de fiche de prescription en cas de candidature spontanée. Une demande de validation du projet sera adressée de manière automatique et dématérialisée à Pôle Emploi, Mission Locale ou Cap Emploi selon le profil de l'individu dès que vous aurez saisi l'AIS. Vous aurez ensuite la visibilité de la validation dans KAIROS.

## FAQ

### Exécution des marchés : Bénéficiaire, Bon de commande, Echange Région, FSE +, Parcours pédagogique, Règlement cahier des charges.

N° ligne	Catégorie	Sous-catégorie	Question	Réponse
46	Parcours pédagogique	Prescription - Prescripteur - candidature spontanée	Un stagiaire peut-il entrer en formation sans prescription ? Peut-on soumettre la prescription ?	Si votre dispositif le permet, vous n'avez pas besoin de fiche de prescription en cas de candidature spontanée. Une demande de validation du projet sera adressée de manière automatique et dématérialisée à Pôle Emploi, Mission Locale ou Cap Emploi selon le profil de l'individu dès que vous aurez saisi l'AIS. Vous aurez ensuite la visibilité de la validation dans KAIROS.
47	Parcours pédagogique	Prescription - Prescripteur - candidature spontanée	Est-ce que la fiche de prescription dérogatoire est toujours d'actualité ?	Il n'y a plus de cas dérogatoire.
48	Parcours pédagogique	Prescription - Prescripteur - candidature spontanée	Sur les autres webinaires on nous a parlé des "candidatures spontanées" où l'OF pourrait inscrire sans prescription, est-ce que cela veut opérationnellement dire que en tant qu'OF nous pouvons directement inscrire sur KAIROS le la demandeur.euse sans passer par la prescription ?	Si votre dispositif le permet, vous n'avez pas besoin de fiche de prescription en cas de candidature spontanée. Une demande de validation du projet sera adressée de manière automatique et dématérialisée à Pôle Emploi, Mission Locale ou Cap Emploi selon le profil de l'individu dès que vous aurez saisi l'AIS. Vous aurez ensuite la visibilité de la validation dans KAIROS.
49	Parcours pédagogique	Prescription - Prescripteur - candidature spontanée	Le prescripteur peut-il tout de même bloquer le projet de formation ?	Oui, le prescripteur a toujours un regard sur le projet de formation du candidat et valide ou non le projet. La candidature spontanée vise à faciliter l'accès aux informations collectives.
50	Parcours pédagogique	Priorisation des suites de parcours	J'aimerais avoir votre avis sur 2 points concernant la fiche navette et la priorité d'accès au qualifiant : POINT 1 : le principe général est-il bien le suivant : OF qualifiant qui reçoit une fiche navette de l'OF préqualifié dispose d'un mois maxi pour recevoir le stagiaire, estimer la faisabilité de l'entrée en formation qualifiante visée, et faire un retour à l'OF concerné. Si le retour concernant l'entrée en formation qualifiante du stagiaire est * positif : le stagiaire doit être prioritaire sur les places de votre prochaine entrée * négatif : vous formulez les raisons et préconisations pour une sécurisation de parcours  POINT 2 : dans les faits si une fiche navette arrive, le recrutement de l'OF qualifiant n'est pas bouclé, il reste de la place, intégration possible sur le dispositif. Mais si l'OF a déjà reçu bcp de candidatures qu'il a validé, et que la fiche navette arrive après coup, il n'est pas obligé de lui donner un accès prioritaire ?	Point 1 : le principe général est bien celui-là. Point 2 : à candidature équivalente, vous devrez privilégier le stagiaire en poursuite de parcours.
51	Parcours pédagogique	Réajustement	S'il y a des remises à niveau et que tous les stagiaires ne rentrent pas à la même date, faut-il noter la date du début de formation ?	Il faut indiquer la date d'entrée du stagiaire.
52	Parcours pédagogique	Stage	Est-ce que la suspension de parcours pour cause « pas de stage dans le secteur à cause du COVID » est toujours d'actualité ?	Non, ça l'était en 2020 en raison des confinements et fermeture d'activité dans différents secteurs (culture, restauration...). A ce jour, il n'y a pas d'arrêt préfectoral empêchant l'activité dans certaines filières.

## FAQ

### Exécution des marchés : Bénéficiaire, Bon de commande, Echange Région, FSE +, Parcours pédagogique, Règlement cahier des charges.

N° ligne	Catégorie	Sous-catégorie	Question	Réponse
53	Parcours pédagogique	Stage	Un stagiaire a trouvé un stage dans l'animation, dont le centre lui propose du 50h00 par semaine. Est-ce autorisé ?	Le stagiaire ne peut pas faire plus de 35 heures semaines lissées dans le mois. Si un stagiaire en fait davantage il doit obligatoirement pouvoir récupérer, pour que dans le mois il réalise en moyenne 35 heures/semaine. Il convient d'appliquer le code du travail et la réglementation de la branche.
54	Parcours pédagogique	Stage	Le parcours en entreprise doit représenter 30% du parcours moyen. Si le parcours réel est plus long que le parcours moyen? Doit-on augmenter la durée de l'entreprise pour qu'elle représente toujours 30%?	Le CCTP prévoit que le stagiaire effectue au moins 30% de son parcours en entreprise. Par conséquent, si le parcours du stagiaire est plus long que le parcours moyen, la durée en entreprise sera également plus longue que celle d'un parcours moyen afin qu'elle représente au moins 30%.
55	Parcours pédagogique	Stage	Doit-on l'utiliser l'attestation de stage à la place de la convention de stage ?	Non, une convention de stage doit être signée au démarrage du stage et l'organisme de formation est libre d'utiliser son propre modèle. L'attestation de stage est obligatoire, normée et doit être signé à l'issue de la réalisation du stage. Ces documents sont complémentaires et indépendants.
56	Parcours pédagogique	Stage	Un stage en entreprise peut-il être effectué en télétravail ?	OUI cf l'avenant 1 - Article II-3.1.4.2 du CCTP : Les périodes en entreprise peuvent se dérouler tout ou partie en télétravail selon les conditions de travail de l'entreprise d'accueil du stagiaire.
57	Parcours pédagogique	Stage	Des stagiaires suivant une formation CAP Boulangerie peuvent-ils commencer à 4h du matin tous les jours ?	Cela est possible si le temps de travail est lissé sur le mois, dans le respect du code du Travail et de la convention collective en vigueur.
58	Parcours pédagogique	Visite en entreprise	Une visite en entreprise peut-elle être effectuée en visio dès lors que l'entreprise est éloignée de l'organisme de formation ?	Le 1er avenant au PRF modifie le suivi du stage en entreprise - "Article II-3.1.4.3 du CCTP : Pendant la période en entreprise, l'organisme de formation peut se rendre physiquement sur le lieu de stage afin de s'assurer, notamment, du bon déroulement et du respect des objectifs." Il peut donc effectuer la visite entreprise en visio.
<b>Règlement cahier des charges</b>				
59	Règlement cahier des charges		Doit-on déclarer l'absence longue durée d'un formateur en CDI si nous l'avons mentionné au moment de l'appel d'offre ?	Oui, en transmettant le CV de son remplaçant. Il convient de déposer le nouveau CV dans sigma (document et pièces justificatives) et d'en informer la Région sur les boîtes mails génériques.
60	Règlement cahier des charges		Quand recevrons-nous le cahier des clauses particulières ?	Votre organisme l'a téléchargé au moment de la consultation.
61	Règlement cahier des charges	Candidature	En référence à la page 38, l'intégration des dossiers de candidatures est-elle obligatoire pour les organismes disposant de leur propre plateforme pédagogique ? Doit-elle se faire obligatoirement via la plateforme pédagogique régionale ?	Page 37 du CCAP : "pour les organismes de formation utilisant la plateforme régionale, ils devront inscrire les stagiaires sélectionnés sur la plateforme". La candidature ne doit pas être déposée sur le plateforme e formation uniquement si l'organisme utilise sa propre plateforme pédagogique.
62	Règlement cahier des charges	Certification	Le sous-traitant doit-il obligatoirement être certifié Qualiopi ?	Non, il n'y a pas d'obligation de certification Qualiopi pour les sous-traitants. En revanche, lorsque le prestataire fait appel à la sous-traitance ou au portage salarial, il s'assure du respect de la conformité au présent référentiel.